



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le 22 avril 2026 à 18h30

Salon du personnel

Procès-verbal

1. Début de la rencontre

- 1.1. Accueil, présences et ouverture de la rencontre à **18h32**.

Présences

Membres parents : Josée Dupuis, Teri Essa Lacroix, François Gavard, Alexandre Lachapelle, Jennifer Nadon

Membres personnel enseignant : Lucie Cyr, Suzanne Gonthier

Membre du personnel de soutien : Véronique Prévost

Direction : Vincent Giroux

Service de garde : Rachel Hébert

Absences

Avni Soma

- 1.2. Vérification du quorum ([Art. 61](#))

La présidente confirme le quorum.

- 1.3. Lecture et **adoption** de l'ordre du jour

Proposé par : Véronique Prévost

Appuyé par : Chantal Guénette



CE-20260422-01 Adoption à l'unanimité

1.4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 11 février 2026

Proposé par : Véronique Prévost

Appuyé par : François Gavard

CE-20260422-02 Adoption à l'unanimité

1.5. Suivis au procès-verbal du 11 février 2026

Suivi au point 2.4.

1.6. Questions et interventions du public

Question 1 – Suivi des balises ministérielles et évaluation des apprentissages

À la suite d'une question du public, M. Vincent Giroux présente les pratiques en place à l'école concernant le respect des balises ministérielles en matière d'évaluation.

L'évaluation des apprentissages est encadrée par la Loi sur l'instruction publique (LIP). Conformément à celle-ci, l'enseignant est responsable de l'évaluation des élèves et de l'attribution des résultats au bulletin, en exerçant son jugement professionnel. Depuis l'entrée en vigueur du projet de loi no. 40, seul l'enseignant peut attribuer un résultat, sauf dans les cas prévus par la loi.

Le rôle de la direction consiste à s'assurer que les pratiques évaluatives respectent le cadre légal et ministériel, à offrir de l'accompagnement pédagogique et à favoriser la concertation professionnelle, sans valider chaque note de façon individuelle.

Les pratiques évaluatives reposent notamment sur la triangulation des preuves d'apprentissage (observations, conversations et productions), permettant d'obtenir un portrait global et équitable des apprentissages. Il est également précisé que le temps d'enseignement limité de l'anglais langue seconde au primaire influence la nature et le nombre de situations d'évaluation.

Questions 2 et 3 – Processus et délais de correction d'une erreur au bulletin

Au CSSPO, toute erreur constatée au bulletin est signalée à l'enseignant ou à la direction. L'enseignant procède à la vérification des résultats et des traces d'évaluation. Lorsqu'il s'agit



d'une erreur factuelle ou administrative, celle-ci est confirmée et doit être autorisée par la direction avant toute modification au bulletin officiel.

La correction est ensuite effectuée dans le système officiel et le parent en est informé. Les ajustements sont apportés dans les meilleurs délais, selon la nature de la situation.

En cas de désaccord persistant ne relevant pas d'une erreur factuelle, un processus formel de révision de note est prévu, conformément à la LIP et aux procédures du CSSPO. Les informations et le formulaire requis sont disponibles sur le site internet de l'école.

2. Décisions du CÉ

2.1. **Approbation** date de l'assemblée annuelle 2026-2027 : 23 septembre 2026 ([Art.47](#))

Proposé par : Lucie Cyr

Appuyé par : Alexandre Lachapelle

CE-20260422-03 Adoption à l'unanimité

2.2. **Approbation** Entrée progressive préscolaire 2026-2027 ([Art.87](#))

Josée Dupuis demande si les membres ont consulté le document. Une légère coquille sera corrigée pour le jour du vendredi.

Proposé par : Lucie Cyr

Appuyé par : Teri-Essa Lacroix

CE-20260422-04 Adoption à l'unanimité

2.3. **Adoption** Règles de fonctionnement service de garde 2026-2027 ([Art. 77.2](#))

Service de garde – Mise à jour des règles de fonctionnement

Mme. Rachel Hébert présente brièvement les mises à jour apportées aux règles de fonctionnement du service de garde.



Il est indiqué que les frais de retard ont été modifiés et augmentés. Un montant de 15 \$ sera facturé après 15 h 15. Les paiements se feront aux deux semaines. Un parent ayant un solde impayé pourrait se voir refuser l'accès au service de garde pour son enfant au mois d'août.

La période de réinscription se déroulera de février à avril. Les activités offertes demeurent inchangées, soit deux activités maison et les sorties prévues. La capacité pour les journées pédagogiques est de 140 élèves. Il est précisé que le service de garde sera fermé durant la semaine de relâche l'an prochain.

Concernant les relevés fiscaux, ceux-ci seront émis une seule fois, soit le 28 février.

Il est mentionné que le service de garde pourrait ne pas être ouvert la semaine précédant la rentrée scolaire, en raison de la gestion des surplus, de travaux dans l'école et de la formation de l'équipe. Il n'est toutefois pas exclu que le service soit offert lors d'une ou de deux journées pédagogiques durant cette période.

Proposé par : Lucie Cyr

Appuyé par : Teri-Essa Lacroix

CE-20260422-05 Adoption à l'unanimité

2.4. Adoption d'une proposition de demande de brigadiers scolaires à la municipalité

Mme. Josée Dupuis revient sur les échanges tenus lors du dernier conseil d'établissement concernant les interventions policières survenues récemment aux abords de l'école.

Elle indique avoir effectué des démarches d'information auprès de la municipalité. Il est précisé que celle-ci n'a reçu aucune demande formelle à ce jour et qu'elle ne s'est pas montrée ouverte à une intervention sans démarche officielle préalable. La municipalité souhaiterait toutefois une collaboration avec l'école pour une éventuelle embauche, laquelle serait assumée financièrement par la municipalité.

Mme. Josée Dupuis informe le conseil qu'elle a préparé une lettre destinée à la municipalité et propose que celle-ci soit transmise au nom du conseil d'établissement et de l'école. Il est suggéré d'y ajouter des témoignages ou exemples de situations jugées dangereuses. Mme. Josée Dupuis précise que l'objectif premier de cette lettre est d'ouvrir le dialogue avec la municipalité.



Proposé par : Lucie Cyr

Appuyé par : Chantal Guénette

CE-20260422-06 Adoption à l'unanimité

2.5. Approbation de la planification d'activités éducatives proposées ou sorties scolaires ([Art. 87](#))

2.4.1 Mini-athlétisme 29 mai 2026

Approbation effectuée en ligne.

Proposé par : Josée Dupuis

Appuyé par : Véronique Prévost

CE-20260422-07 Adoption à l'unanimité

2.4.2 Sortie des 6^e année à la Maison du citoyen

Il est porté à l'attention du conseil que les élèves de 6^e année auront l'opportunité de participer à une visite de la Maison du citoyen, incluant la salle du conseil municipal, en présence de la mairesse. La sortie comprendra également une visite des installations municipales ainsi que des conférences offertes par Mme. Sophie Chatel, députée, et M. Benoit Delage (CREDDO).

La sortie aura lieu le 6 mai, pour toute la journée, et le transport en autobus est inclus. Les frais seront assumés à l'aide de la mesure pour les sorties culturelles.

Proposé par : Lucie Cyr

Appuyé par : Alexandre Lachapelle

CE-20260422-08 Adoption à l'unanimité



2.4.3. Bal des finissants au Centre Mérédith

Il est proposé qu'un changement soit apporté à l'organisation du bal pour l'année en cours. Celui-ci ne se tiendra pas à l'école, mais aura lieu au Centre Mérédith, sans frais pour la location.

L'approbation du conseil d'établissement est requise, puisque cette activité entraîne une modification à l'horaire scolaire. Les élèves ne seront pas accueillis à l'école pour la journée complète ; ils seront accueillis vers 12 h 30 directement au Centre Mérédith. En avant-midi, les enseignantes seront présentes afin de préparer la salle.

Proposé par : Alexandre Lachapelle

Appuyé par : Lucie Cyr

CE-20260422-09 Adoption à l'unanimité

3. Informations, discussions et suivis des comités

3.1. Suivi du fonds à destination spéciale ([Art.96](#))

Modification au tableau budgétaire

M. François Gavard propose une modification au tableau budgétaire, soit l'ajout d'une colonne indiquant le solde reporté de l'année antérieure ainsi qu'une colonne précisant le revenu disponible.

3.2. Mise à jour de l'établissement

3.2.1. Direction

Carnaval d'hiver

Il est mentionné que le carnaval d'hiver a été une très belle réussite. Des remerciements sont adressés à Mme Estelle et à M. Mathieu, parents bénévoles impliqués dans l'organisation.

Saison des sucres

Des remerciements sont adressés à Mme Dounia ainsi qu'aux parents membres du comité de l'érablière. Il est également souligné qu'un concours de dessin a été tenu chez les élèves de 4e année pour la création des étiquettes.



Retour d'une enseignante

Mme Jessyca effectue un retour en fonction à titre d'enseignante orthopédagogue.

Brunch des finissants

Un remerciement est adressé aux bénévoles ainsi qu'aux enseignantes de 6e année pour l'organisation du brunch des finissants.

Troisième étape

La troisième étape est présentement en cours. Il est rappelé qu'il s'agit de l'étape ayant la plus grande valeur au bulletin.

Semaine du soutien administratif

Le conseil souligne le travail remarquable du personnel de soutien administratif, notamment pour l'organisation de l'école et l'accueil des parents.

Prévision des groupes pour l'an prochain

En date du 12 avril, les prévisions sont les suivantes :

- 5 groupes de préscolaire
- 4 groupes de 1re année
- 4 groupes de 2e année
- 3 groupes de 3e année
- 3 groupes de 4e année
- 1 groupe combiné 3e-4e
- 3 groupes de 5e année
- 3 groupes de 6e année

Cela représenterait un total de 26 groupes et environ 550 élèves, nécessitant une réorganisation des locaux. Il est précisé que, dans cette planification, la classe d'anglais deviendra déplaçable.

Conseil des élèves

Le conseil souligne la belle implication du conseil des élèves, notamment dans le cadre du mois de l'autisme, du mois de l'environnement et de la Terre, ainsi que de la fête du printemps, laquelle a connu un beau succès, incluant une animation avec Jeannot Lapin.



Mot de remerciement

M. Vincent remercie les membres du conseil d'établissement pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé.

3.2.2. Enseignants

Brunch du préscolaire

Il est mentionné que le brunch du préscolaire a été une très belle expérience pour les différents groupes concernés.

Programme ActiLeader

Le programme ActiLeader est souligné pour son impact positif, favorisant de beaux liens entre les élèves plus âgés et les plus jeunes.

Jour de la Terre

Plusieurs activités ont été réalisées en lien avec le Jour de la Terre, sensibilisant les élèves aux enjeux environnementaux.

Ouverture de la structure de jeu

L'ouverture de la structure extérieure a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme et a contribué au bonheur des élèves.

Évaluations ministérielles

Il est rappelé que les évaluations ministérielles se dérouleront de la fin mai à la mi-juin.

Accueil d'une classe

La classe de Mme. Suzanne a accueilli une classe d'accueil, favorisant l'intégration et les échanges entre élèves.

3.2.3. Personnel de soutien

Inscriptions

Il est indiqué que les inscriptions sont maintenant terminées, pour un total de 310 élèves inscrits.

Organisation du travail – Année prochaine

Mme. Rachel travaille actuellement à la description des tâches pour l'année scolaire à venir, en vue d'une présentation à l'équipe de direction.



Journée pédagogique de mars

La journée pédagogique de mars, tenue sur le thème de la cabane à sucre, incluant la préparation de pouding chômeur, a été un beau **succès**.

Activité des bénévoles

La sortie de reconnaissance des bénévoles aura lieu le 19 juin, au Cinéma 9.

Programme ActiLeader

Il est mentionné que le 15 mai sera la dernière journée du programme ActiLeader pour l'année en cours.

Travaux à venir

Des travaux sont prévus dans la Tourelle, incluant l'installation de quatre modules de rangement de grande dimension.

3.2.4. Service de garde

Ressources humaines

Il est mentionné qu'il y a eu un important changement de personnel. Le nouveau personnel a été bien accueilli et bénéficie d'un accompagnement pour faciliter son intégration.

3.2.5. Représentante au comité de parents (Avni Soma)

Pas de mise à jour.

4. Varia

4.1 Conseil d'établissement du mois de juin.

Il est mentionné qu'il y a une possibilité de reporter la séance du conseil d'établissement prévue en juin au mois d'août, comme l'an dernier, les budgets n'étant pas accessibles à temps. Cette situation demeure à confirmer.



5. Levée de la séance : 20 h 20

Proposé par : Alexandre Lachapelle

Appuyé par : Lucie Cyr

CE-20260422-10 Adoption à l'unanimité